

Délégué régional à l'aménagement des territoires pour le ministère des armées – Région Normandie H/F

Ref : 2023-1327137

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Encadrement
Supérieur/Emplois
Fonctionnels
Ministère des armées
Direction des territoires, de
l'immobilier et de
l'environnement Service de
l'aménagement des
territoires et de l'immobilier

Localisation

Rouen

Domaine : Direction et pilotage des politiques publiques

Nature de l'emploi

Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels

Expérience souhaitée

Non renseigné

Rémunération

(fourchette indicative pour les contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie A+
(Encadrement
supérieur - Emplois
de direction)

Management

Non renseigné

Télétravail possible

Non renseigné

Vos missions en quelques mots

Activités attachées au poste :

- Être un contact identifié du ministère des armées auprès des acteurs économiques, sociaux et politiques régionaux, faciliter les relations entre les organismes du ministère et les acteurs locaux
- Contribuer à définir, consolider les éléments d'aide à la décision et territorialiser les politiques du ministère des armées dans la région donnée
- Identifier les besoins des acteurs locaux pouvant correspondre à des capacités du ministère et réciproquement faire connaître aux acteurs locaux les besoins et offres du ministère,
- Accompagner des projets territoriaux
- Réalisation et/ou suivi d'études prospectives ou de mesure de l'impact territorial de politiques publiques
- Accompagner et suivre sur la région les dispositifs de contractualisation et plans d'actions entre le ministère des armées et les collectivités locales
- Servir d'interface aux entreprises souhaitant travailler avec le ministère des armées et faciliter leur accès à la commande publique sur des appels d'offre du ministère des armées (mise en œuvre du plan d'actions PME en lien avec la DGA)

Profil recherché

Expérience professionnelle souhaitée :

INGÉNIERIE DE PROJETS

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ADMINISTRATION TERRITORIALE

Compétences attendues

- CONDUITE D'UN PROJET : Expertise
- TRAVAIL EN RÉSEAU : Expertise
- CONSEIL AUX AUTORITÉS : Expertise
- NÉGOCIATION : Maîtrise
- CONDUITE DU CHANGEMENT : Maîtrise
- MÉTHODES D'ANALYSE ÉCONOMIQUE : Maîtrise
- PROSPECTIVE : Maîtrise
- DÉMARCHE PROCESSUS : Maîtrise
- ANALYSE : Expertise
- AUTONOMIE : Expertise
- SENS DES RELATIONS HUMAINES : Expertise
- TRAVAIL EN ÉQUIPE : Maîtrise
- CREATIVITE : Maîtrise

Éléments de candidature

Personne à contacter

sylviane.bourguet@intradef.gouv.fr

À propos de l'offre

Conditions particulières d'exercice

Télétravail : oui

Habilitation Secret

Nombreux déplacements à prévoir sur le périmètre régional

Statut du poste

Vacant à partir du 01/11/2023

Métier de référence

Cadre - Experte chargée / Cadre - Expert chargé d'une politique transversale

Qui sommes nous ?

La direction des territoires, de l'immobilier et de l'environnement a en charge les politiques du ministère dans les domaines de l'aménagement des territoires, l'immobilier, l'environnement, le développement durable ainsi que le logement.

Le service de l'aménagement des territoires et de l'immobilier (SATI) est un nouveau service qui comprend le bureau « gouvernance et stratégie » le bureau de la valorisation immobilière et un réseau de 12 délégués en région.

Sur tout le territoire national, le SATI est notamment chargé d'appuyer les acteurs institutionnels et privés dans leurs relations avec les organismes du ministère des armées en région. Il s'appuie sur le réseau de 12 délégués régionaux. Le délégué régional de la région Normandie agit sous l'autorité du chef du SATI qui définit les grandes lignes de son action et ses objectifs. Il est placé pour emploi auprès du préfet de région et peut intervenir, à la demande des préfets de département ou de région. Fonctionnant dans une logique de réseau avec les partenaires du niveau régional, départemental et local, il détecte, suit, facilite et soutient tout projet d'accompagnement territorial en lien avec un organisme du ministère des armées. Il agit en étroite coordination avec les autorités militaires concernées au titre de l'organisation territoriale des armées. Sa démarche s'inscrit dans une dynamique d'anticipation et de propositions adaptées à l'environnement local. Il réalise également des travaux de prospective. Son action s'inscrit dans une dimension interministérielle. Il coordonne les actions

pour le ministère dans le cadre de la politique en faveur des PME. Il contribue, sur son ressort géographique, à la politique territoriale du ministère des armées